

# Certificat Professionnel

Animateur·ice d'Activité et de Vie Quotidienne dans toute Structure de Loisirs et d'Animation Socioculturelle

**RNCP39927**

Bon de commande :  
23Q04510029\_6

Niveau 3  
(CAP)



Mai Janvier 2024

## Devenez animateur·ice d'activités et de vie quotidienne tout en étant acteur·ice de l'environnement.

Vous souhaitez vous professionnaliser dans l'animation et acquérir des bases solides ? Vous êtes sensible à la transition écologique ? **L'ARDAM vous propose la formation CPJEPS AAVQ SLAS**

### ● LE MÉTIER / LES DÉBOUCHÉS

**Animateur·ice d'Activités et de Vie Quotidienne, exerçant en ACM** (Accueil collectif de mineurs), accueil de loisirs extrascolaires et périscolaires. (code emploi G1203 )

Cette action de formation inclue une **orientation environnement et transition écologique** afin que les animateur·ice s puissent proposer des activités en lien avec ces thèmes ; des actions durables prenant place dans le projet de la structure : jardin, économies d'énergies, prévention déchets...

### DEUX POSSIBILITÉS DE SE FORMER

**Formation pro.** (7 mois) : 525 h en centre et 525 h en entreprise

**Formation en apprentissage** (16 mois) : 525 h en centre

### PUBLICS

**Demandeurs d'emploi** : candidature spontanée ou orientés par les prescripteurs habilités

**Salarié.e.s** : projet de Transition Professionnelle, contrat en alternance

**Possibilité de VAE** : pour l'obtention partielle ou totale du titre

### PRÉREQUIS

- 16 ans minimum Forte motivation et projet professionnel
- Être en capacité de prendre en charge un groupe (vie quotidienne/activité)

### DATE DE FORMATION

**Formation pro** : du 9 octobre 2025 au 28 mai 2026

Intégration possible jusqu'au 31/12 selon prérequis

**En apprentissage** : Du 1er septembre 2025 au 30 septembre 2026

intégration possible dans les 2 mois suivants le démarrage

### LIEU DE FORMATION ET ACCESSIBILITÉ

**ARDAM, Ecosite - Chemin de la Prade, 34140 Mèze**

Accessible aux personnes en situation de handicap

Présence de deux référentes handicap à l'ARDAM

### ● COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

Cette formation a pour but de former à 4 grandes compétences :

- Encadrer en accueil collectif de mineurs avec tout type de public fréquentant ces structures
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de vie quotidienne en ACM
- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animations de plusieurs séances s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation en lien avec les projets d'animation créés

### ● CONTENU DE LA FORMATION

Le CPJEPS se compose de 4 blocs de compétences :

- **BC 1 - Préparer et conduire des activités** : Méthodes et outils d'animation – démarches et techniques pédagogiques - Aspects réglementaires et sécuritaires de l'animation - Activités d'animation de pleine nature, scientifiques et techniques, culturelles – TP d'animation pour des mises en situations régulières.
- **BC 2 - Organiser et animer la vie quotidienne** : Les publics - Les différents temps de vie quotidienne – TP d'animation en vie quotidienne – La transition écologique sur les temps de vie quotidienne
- **BC 3 - Participer au fonctionnement d'une structure** : Environnement socioprofessionnel – Communication – Techniques de Recherche d'Emploi – Culture numérique.
- **Transversal - Vie de groupe** : Relation à soi et aux autres



Cofinancé par  
l'Union européenne



Direction de région académique  
à la jeunesse, à l'engagement et  
aux sports (DRAJES)



## COÛT DE LA FORMATION

**Formation pro.** : Coût totalement pris en charge par la Région Occitanie et co-financé par l'Union Européenne pour les demandeurs d'emploi

**Formation en apprentissage** : Coût totalement pris en charge par le contrat d'apprentissage

## RÉMUNÉRATION - selon statut -

Dans le cadre du Pacte Vert, les demandeurs d'emploi inscrits en Occitanie de 18-29 ans pourront percevoir le REJ (**Revenu Ecologique Jeune**) en complément de leur rémunération Région ou Pôle emploi.



## POURSUITES D'ETUDES

BPJEPS Animation

## ● MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- \* Interventions avec apports de connaissances, alternance théorie pratique, de travaux de groupe et individuels, apprentissage par l'action et les mises en situation
- \* Travaux pratiques d'animation pour être en action avec du vrai public
- \* Recherche active d'informations notamment sur tous les aspects réglementaires
- \* Régulations collectives et individuelles

Formation 100% en présentiel (14% d'autoformation)

## ● EQUIPE PÉDAGOGIQUE

composée de formateurs ices de l'ARDAM et de partenaires des réseaux d'éducation à l'environnement et de l'éducation populaire.

## ● MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

3 BC à valider en 2 groupes d'épreuves :

- \* Dossier écrit avec présentation orale
- \* Mise en situation d'animation

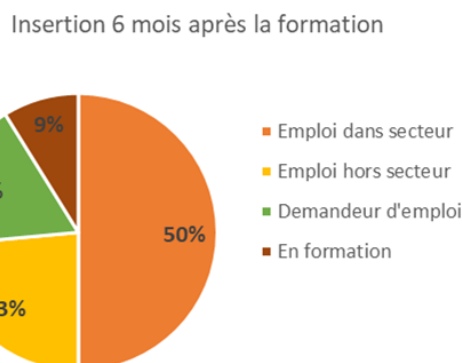
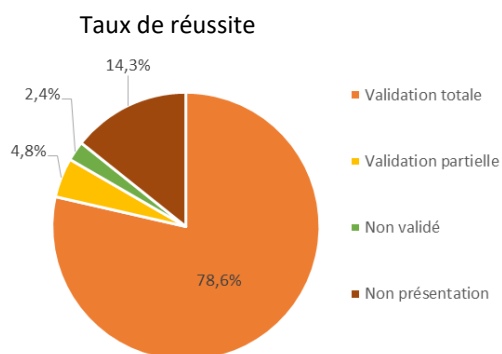
Possibilité de valider la certification par bloc de compétence

## ● PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

Plusieurs dispenses d'UC sont possibles :

- CQP Animateur Périodique : allègement BC 1
- BAFA + attestation(s) de 168 h : allègement BC 2

## TAUX DE RÉUSSITE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET SATISFACTION – TOUTES PROMOTIONS DEPUIS 2021 – 42 APPRENANT.ES



## Satisfaction



## L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION

Les stagiaires de la formation peuvent se loger et se restaurer au centre d'accueil municipal **Le TAURUS** à moins d'un kilomètre du centre de formation. Plus d'informations sur le site : [www.le-taurus.fr](http://www.le-taurus.fr). Les personnes constituant un dossier Région peuvent avoir accès à un logement gratuit à l'**AFPA** sur la commune de **Saint-Jean-de-Védas**. Plus d'informations : nous contacter

## MODALITES D'ADMISSION

### Informations collectives/sélection :

- Tous les **1er mardis du mois** de 9h30 à 16h (selon ordre de passage)  
1er avril – 6 mai – 3 juin – 1er juillet – 5 août – 2 septembre – 7 octobre

### Déroulé d'une information collective/sélection :

Etape 1 : Présentation de la formation, partenariat, débouchés emploi...

Etape 2 : Test écrit d'animation à partir d'un sujet tiré au sort

Etape 3 : entretien oral portant sur les motivations et le projet professionnel

Obj : Valider le projet professionnel du candidat et les aptitudes pour le métier visé

Délai de réponse après entretien : 8 jours

## CONTACT

Angie GUIRAUD  
Coordnatrice de la formation  
Mail : [angie.guiraud@ardam.fr](mailto:angie.guiraud@ardam.fr)  
Téléphone : 06.62.23.33.18